

[Français]

M. Jean Lapierre (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'honorable député de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett) était certainement absente lors des délibérations ce soir, au moment où ses propres collègues ont annoncé bien candidement qu'ils avaient l'intention d'utiliser tout le temps qui resterait à la Chambre pour débattre, pour en fait faire de l'obstruction systématique sur le projet de loi à l'étude à ce moment-ci. Bien sûr elle a été absente toute la soirée, et elle n'a peut-être pas entendu ses collègues, mais elle aurait réalisé, à ce moment-là, que les gens de son propre parti ont décidé d'utiliser le temps de la Chambre des communes jusqu'à l'ajournement des Fêtes, deux jours, pour s'opposer à l'adoption d'un projet de loi important pour le gouvernement. Comment peut-elle se présenter sérieusement devant nous ce soir et nous demander une journée pour la discussion sur les missiles Cruise, au même moment où tous ses collègues s'opposent farouchement à discuter autre chose que le bill présenté par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin)? Je pense que c'est un peu parler «des deux côtés de la bouche», et c'est très naturel pour les députés du NPD. Elle nous dit . . .

Mlle Jewett: Mercredi dernier.

M. Lapierre: Bien sûr, monsieur le Président, elle a demandé mercredi dernier, elle pourra demander aussi ce mercredi-ci, la question a pu être débattue durant la période des

L'ajournement

questions orales et à bien d'autres moments, et le très honorable premier ministre (M. Trudeau) l'a invitée à utiliser un jour de l'opposition dès la reprise de la session pour en discuter, et je suis convaincu, elle nous dit qu'elle n'en a pas, je regrette, le leader de son parti à la Chambre pourrait certainement lui confirmer qu'ils auront des jours d'opposition l'an prochain qu'ils pourront utiliser . . .

Mlle Jewett: Pas avant l'ajournement.

M. Lapierre: Je comprends donc, pas avant l'ajournement, monsieur le Président, j'ai l'impression que l'honorable député n'arrivera pas à Noël en même temps que tout le monde. Monsieur le Président, son parti a décidé de maintenir la Chambre sur un projet de loi, de faire de l'obstruction systématique et en même temps elle nous demande, au nom de son parti, du temps pour discuter de cela.

Dès la reprise de la session, je l'invite à en débattre, et ce sera un plaisir pour nous de participer à une discussion sur les faits et, à ce moment-là, s'il s'agit d'une priorité, on sera très heureux de parler même pendant une journée réservée à l'opposition et pour en débattre *ad nauseam* comme on le souhaite probablement.

Le président suppléant (M. Blaker): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 14 heures. Et je remercie les honorables députés.

(A 22 h 28, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)